



# « Jardins d'enfances »

## REGLEMENT 2011-2012

- ✂ Ce concours est organisé par la Médiathèque, en partenariat avec la Librairie l'Esprit large de Guérande, dans le cadre des manifestations nationales « Le Printemps des poètes » et la « Semaine de la langue française » 2012.
  - ✂ Ce concours est gratuit et ouvert à deux catégories : aux enfants et jeunes de moins de 14 ans, et aux adultes et adolescents.
  - ✂ Le thème du concours organisé par la Médiathèque est : « **Jardins d'enfances** ».
  - ✂ Un seul poème est accepté par participant. Ecrit en langue française, il doit être une création originale, ni publiée, ni en cours de publication et pour la catégorie des plus de 14 ans contenir un minimum de 20 vers ou lignes, en une seule page.
  - ✂ La forme du poème est libre : poésie classique, poème en prose, slam, chanson...
- Les auteurs doivent obligatoirement utiliser dans leur texte au moins trois des 10 mots proposés dans le cadre de la « Semaine de la langue française » et les souligner :
- « Ame, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports ».**
- ✂ Les coordonnées (nom, prénom, âge, adresse, téléphone et mail) seront indiquées sur une pièce jointe. Aucun signe distinctif (signature, paraphe...) ne devra être porté sur la feuille du texte.
  - ✂ Il n'y aura pas d'accusé de réception. Les textes envoyés ne seront pas restitués.
  - ✂ Le poème sera présenté sur une feuille de format A4 (21cm x 29,7cm) ; pour la catégorie des moins de 14 ans il peut comporter des illustrations.
  - ✂ **Dépôt des œuvres jusqu'au samedi 28 janvier 2012 inclus** à la Médiathèque Samuel Beckett de Guérande, sur place, par mail ou par courrier, le cachet de la poste faisant foi.
  - ✂ Les poèmes seront exposés à la Médiathèque à partir du mercredi 1<sup>er</sup> février 2012 et soumis au vote du public et à celui d'un jury professionnel jusqu'au samedi 10 mars inclus à 18h.
  - ✂ Deux prix seront attribués par catégorie.
  - ✂ La remise des prix et la lecture des textes primés auront lieu **le mardi 20 mars 2012 à 18h30**. Les frais liés au déplacement des lauréats ne seront pas pris en charge par la Médiathèque.
  - ✂ Les participants autorisent une diffusion de leurs œuvres sur les sites Internet de la Médiathèque et de la Ville de Guérande.
  - ✂ La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

**Médiathèque Samuel Beckett**

Centre Culturel Athanor  
Avenue Anne de Bretagne. BP 85 219  
44352 GUERANDE CEDEX  
[mediatheque@athanor.ville-guerande.fr](mailto:mediatheque@athanor.ville-guerande.fr)

**02 40 24 75 91** [www.mediatheque.ville-guerande.fr](http://www.mediatheque.ville-guerande.fr)

